ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TFAD Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

Viet Nam

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2015-12-15

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2017	Oui
A - 26.5%	B - 64.3%	C - 9.2%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2019	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2017	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2018	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2019	Non

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2021	Oui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 mars 2022	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Non

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2022
1.3	Points d'information	A		au plus tard le 22 février 2017
1.4	Notification	A		au plus tard le 22 février 2017
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2017
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2017
3	Décisions anticipées	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 mars 2022
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2017
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2021
5.2	Rétention	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2022
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2024
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	B C»B	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 mars 2022
7.2	Paiement par voie électronique	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2020
7.3	Séparation de la mainlevée	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 mars 2022
7.4	Gestion des risques	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2024
7.5	Contrôle après dédouanement	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
7.7	Opérateurs agréés	B	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2023
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 mars 2022
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 décembre 2024
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	A		au plus tard le 22 février 2017
10.2	Acceptation de copies	A		au plus tard le 22 février 2017
10.3	Utilisation des normes internationales	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2021
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2017
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2017
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2017
10.8	Marchandises refusées	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 mars 2022
10.9	Admission temporaire de marchandises	B C»B	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 mars 2022
11	Transit	Ap Bp C»B	du 22 février 2017 au 31 décembre 2023	du 22 février 2017 au 31 mars 2022
12	Coopération Douanière	B	au plus tard le 31 décembre 2023	au plus tard le 31 mars 2022

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/VNM/1/Add.1	2022-05-18	Category shifting and notification of earlier implementation dates

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/57	2021-07-30	Report on the time release study of exported, imported goods conducted by Viet Nam customs in 2020
G/TFA/N/VNM/2	2019-09-25	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2 and 12.2.2
G/TFA/N/VNM/1	2018-11-16	Categories A, B and C
WT/PCTF/N/VNM/1	2014-07-31	Category A notification

Partage d'experiences

Date	Title
2 mai 2018 - 3 mai 2018	Project Support for TFA implementation in Vietnam
3 octobre 2023 - 5 octobre 2023	Vietnam's Success in Implementing the Trade Facilitation Agreement

Information détaillée sur l'assistance technique

1.2 Renseignements disponibles sur Internet

C

1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Soutien pour la création du portail d'informations commerciales du Viet Nam.
• Soutien pour compléter les renseignements du portail d'informations commerciales du Viet Nam et les traduire en anglais.
• Soutien international pour l'élaboration des procédures, des processus et autres contributions nécessaires pour le portail commercial.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire*

C

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Soutien sous la forme d'un partage de données d'expérience concernant les procédures et méthodes d'essai.
• Formation par des experts provenant de pays développés.
• Appel à l'établissement de partenariats public-privé pour la mise en place de laboratoires d'essais qualifiés.
• Soutien pour l'examen des capacités et de la mise en œuvre des normes et des règlements techniques par les laboratoires.
• Soutien et entretien du système de publication de la liste des laboratoires qualifiés pour les premiers et les seconds essais.
• Amélioration des capacités du personnel dirigeant les laboratoires. Soutien pour examiner et dresser une liste de critères pour déterminer les laboratoires qualifiés.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

C

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Soutien pour la création d'un système informatique centralisé pour la fourniture et l'échange de renseignements entre les autorités douanières et les partenaires.
• Échanges sur la réglementation des autres pays sur la coopération en matière de fourniture et d'échange de renseignements.
• Organisation d'un atelier sur le partage de données d'expérience concernant la fourniture et l'échange de renseignements à l'intérieur des organismes et entre différents organismes.
• Présentation et échange de supports sur des cadres de gestion des risques mis en œuvre avec succès par des pays.
• Organisation d'ateliers sur:
? le partage de données d'expérience à l'échelle internationale sur l'élaboration de cadres de gestion des risques;
? l'élaboration d'une proposition sur la création d'un cadre de gestion des risques en matière douanière;
? le partage de données d'expérience sur la mise en œuvre efficace de cadres de gestion des risques.
• Organisation d'ateliers sur le partage de données d'expérience à l'échelle internationale; organisation de formations et de cours de renforcement des capacités sur:
? la collecte et le traitement d'informations;
? la gestion des risques à l'entrée et à la sortie de voyageurs par des voies de communication maritimes et aériennes;
? la gestion des risques pour les véhicules maritimes et aériens;
? la gestion des risques pour les marchandises transportées au moyen de services de courrier exprès;
? la gestion des risques pour les entreprises qui sont des courtiers en douane;
? la gestion des risques pour les marchandises transformées destinées à l'exportation.
• Organisation de voyages à l'étranger pour l'acquisition d'expérience en matière:
? de collecte et de traitement d'information;
? de gestion des risques à l'entrée et à la sortie de voyageurs par des voies de communication maritimes et aériennes;
? de gestion des risques pour les véhicules maritimes et aériens;
? de gestion des risques pour les marchandises transportées au moyen de services de courrier exprès.
• Infrastructure et équipement, logiciels et experts.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

8.1
8.2 (a), (b), (c), (d), (e)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2023

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Mise à disposition d'infrastructures adéquates pour les autorités présentes à la frontière, permettant une coopération en vue d'une base Internet commune.
• Renforcement des capacités des agents présents aux frontières, pour leur permettre d'effectuer leur travail plus efficacement.

Étiquettes: *Infrastructure et equipment, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

10.4 Guichet unique

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Formations dispensées par des experts ayant une expérience au niveau international; financement des formations.
• Financements, assistance technique et technologique.
• Formations et mentorat pour aider les parties liées avec l'application et le fonctionnement du système de guichet unique.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 14 novembre 2026
Mis à jour le 18 août 2023

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org